



## ENGAGEMENT SPORTIF 2023/2024

### Concerne les Sections Majorettes et GR



**ATTENTION:**



Les parents engagent leur enfant pour la saison 2023/2024  
Le non-respect à cet engagement engendrera, de votre part, le  
remboursement de tous les frais engagés (matériel, costume et frais  
engagement aux compétitions) Club Gymnique Fosséen

Je soussigné(e),

En qualité de

Père

Mère

Représentant légal

NOM	PRÉNOM	Date de Naissance

Fait à Fos sur Mer, le

Signatures des représentants légaux Précédées de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »

06.45.27.01.55

CLUB GYMNIQUE FOSSEEN  
MAISON DE LA MER  
BP 505  
13895 FOS SUR MER CEDEX